



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 48

1^{er} décembre 1971

ÉVOLUTION DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

Le texte qui suit est extrait d'un discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, au dîner de la "Journée Christophe Colomb 1971" de l'Ordre des Fils d'Italie, à Toronto, le 6 novembre:

...Les événements se succèdent à un rythme accéléré au Canada et dans le monde et les transformations rapides qu'ils engendrent sont une des sources principales du malaise actuel. Une grande partie de ce que nous prenions pour acquis dans le passé doit être remise en question. Les principes

établis sont bouleversés. Le Canada a reconnu la République populaire de Chine. D'autres pays, dont l'Italie, qui est au nombre de nos plus vieux amis, ont suivi son exemple. Pékin siège maintenant aux Nations Unies. Le président Nixon annonce une nouvelle politique économique dont les répercussions, ressenties dans le monde entier, sont particulièrement fortes au Canada, le meilleur client, l'ami et l'allié le plus proche des États-Unis.

En l'espace de six mois, les premiers ministres de l'Union soviétique et du Canada ont échangé de longues visites et ont signé à Moscou un Protocole de consultations, et à Ottawa, un Accord relatif à des échanges généraux. La Grande-Bretagne se tourne vers le Marché commun. L'ensemble du système commercial international, essentiel à la prospérité du Canada, semble prendre une toute autre tournure. Les espoirs de mettre fin aux hostilités en Indochine sont ternis par la tension croissante entre l'Inde et le Pakistan.

Tous ces événements et d'autres encore se sont déroulés en l'espace de quelques mois.

Il n'est pas étonnant que l'on s'interroge sur l'avenir du Canada et l'orientation qu'il devra prendre tant au pays qu'à l'étranger.

Le plus important, vous en conviendrez avec moi, est de protéger et de consolider l'économie canadienne. A ce propos, j'ai deux observations à formuler.

RIEN D'ANTI-AMÉRICAIN

Premièrement, ce n'est pas en entérinant des politiques anti-américaines que nous allons consolider notre économie. Le destin et la chance ont fait en sorte que nous partageons le continent nord-américain avec la nation la plus riche de la terre. C'est faire preuve de bon sens que d'exploiter à fond cet avantage, et d'œuvrer avec les États-Unis pour le plus grand bien de nos deux pays.

SOMMAIRE

Évolution dans les relations internationales	1
L'ère des "Empress" a pris fin	3
Subvention fédérale à l'université de Colombie-Britannique	4
Accord Canada-Jamaïque	4
Aide aux victimes d'un cyclone	4
Perception d'un tarif aérien	4
Projet de recherches en Amérique latine ..	5
A quel âge se marie-t-on au Québec?	5
Étude des effets de l'alcool sur la sécurité au volant	6
Le Canada adopte l'heure atomique	6
Des industriels québécois exposent à Londres	6
La population du Canada - 1971	7
Pour la protection des enfants	7
Les timbres spéciaux de 1972	7
Les "Prévisions de la Météo"... ..	7
Spécialistes québécois au Maroc et en Tunisie	8
Appui fédéral aux épreuves de natation	8

Deuxièmement, il faudra orienter nos politiques économiques de façon à éviter une dépendance économique trop grande envers les États-Unis, tout en s'efforçant de nouer des relations commerciales et financières avec le reste du monde. Cette attitude n'a rien d'anti-américain. C'est la politique traditionnelle du Canada qui devient de plus en plus pertinente au fur et à mesure que l'Europe et le Japon menacent la position des États-Unis en tant que première puissance économique, et que l'Union soviétique cherche à diversifier ses échanges commerciaux avec les pays occidentaux.

L'effort déployé en vue de diversifier nos liens a amené le premier ministre à visiter les pays de l'Asie et du Pacifique et notre commerce avec les nations du Pacifique augmente en conséquence; il se reflète également dans les consultations régulières de mes collègues et moi-même avec les gouvernements européens et la Commission économique européenne, ainsi que dans l'échange de visites entre notre premier ministre et M. Kossyguine. Aucune de ces activités est anti-américaine, pas plus dans les intentions que dans les faits. Elles ne visent qu'à servir les meilleurs intérêts du Canada. L'économie canadienne et celle des États-Unis sont interdépendantes à un point sans précédent. Il ne serait à l'avantage d'aucune des deux nations que le Canada devienne un satellite économique des États-Unis.

J'ai d'abord examiné les intérêts économiques du Canada car ils représentent des réalités concrètes auxquelles nous sommes tous sensibles et que nous pouvons identifier et quantifier en dollars et en pourcentages. Mais le Canada serait un pays pauvre et je ne serais sûrement pas le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada si nous ne nous considérions que comme une entreprise commerciale.

* * * *

Au nord du Rio Grande, le continent est partagé entre les Canadiens et les Américains. Ce sont des peuples fiers qui chérissent leur indépendance, les traditions particulières et les différences institutionnelles qui leur donnent ce sentiment d'autonomie.

Mais si nous affectionnons ces particularités qui nous distinguent, nous sommes encore plus attachés aux idées et aux objectifs mutuels qui nous unissent. Cette réalité simple mais profonde atténue les conflits d'intérêt qui surgissent constamment entre nous. Les conflits font partie des relations. Le Canada nourrit très peu de motifs de discorde avec la Mongolie; nos relations avec ce pays pourraient servir d'exemple aux autres nations, si nous devions passer sous silence le fait que nos rapports avec la population mongolienne sont presque inexistantes. Si des circonstances nouvelles nous mettaient en contact étroit avec la Mongolie, je vous assure qu'en très peu de temps vous verriez naître des conflits d'intérêt passablement importants. Il n'y a pas deux autres nations au monde qui entretiennent des rapports aussi nombreux et sur autant de plans,

officiels et officieux, que le Canada et les États-Unis. Dans l'ensemble, ces contacts servent l'intérêt commun, mais quelle que soit la quantité d'huile que le secrétaire d'État Rogers et moi-même mettons dans nos rouages, les contacts constants entraînent des frictions constantes et causent souvent des discussions animées.

Dans un récent exposé de grande portée ayant pour sujet la politique étrangère du Canada, le Gouvernement a fait deux affirmations au sujet de nos relations avec les États-Unis. Les Américains sont et demeureront nos plus proches amis et alliés, j'ai déjà abordé cette question avec vous, et deuxièmement, le principal problème du Canada est de savoir comment vivre à la fois en harmonie avec la la plus puissante et la plus dynamique société du monde tout en étant indépendant d'elle.

Depuis une génération et encore tout récemment, le monde était pris dans une confrontation stérile entre l'Est et l'Ouest, la Chine était hantée par ses problèmes internes et jouait un rôle minime sur la scène mondiale, et les pays du tiers-monde étaient engagés dans une lutte désespérée pour leur survie.

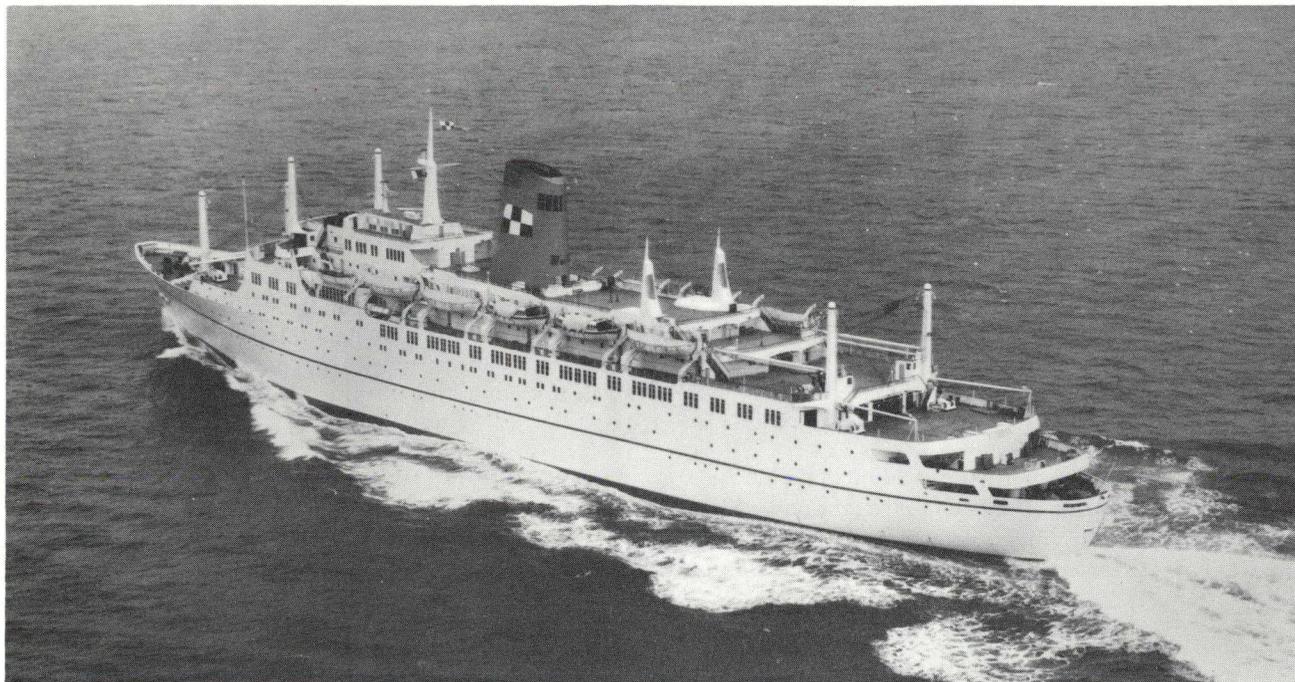
Tout à coup, Pékin détient un siège au Conseil de sécurité. Le président Nixon se prépare à visiter deux grandes capitales communistes, Moscou et Pékin. L'Union soviétique accepte une meilleure entente entre l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest; après des années de silence, elle répond à l'OTAN qui demande instamment une réduction équilibrée des forces en Europe centrale; elle encourage la tenue d'une Conférence sur la sécurité européenne; elle s'engage dans des discussions avec les États-Unis sur la limitation des armes stratégiques, et demande la tenue d'une conférence mondiale sur le désarmement.

Il m'est impossible d'examiner tous ces événements récents avec vous ce soir, et personne, à mon avis, ne peut être certain de tout ce qu'ils signifient pour la paix mondiale et le bien-être de l'humanité.

Le seul fait évident c'est que l'équilibre des forces figé depuis un quart de siècle est en évolution et que les systèmes commerciaux et monétaires laborieusement élaborés sont en voie de modification. Face à ces situations nouvelles et parfois troublantes mais au moins encourageantes, le Canada est déterminé à préserver sa souveraineté et son indépendance et, en même temps, refuse de s'enfermer dans des attitudes de guerre froide qui ont perdu au moins une partie de leur signification et de leur importance. Il accueille favorablement le côté humain dont font preuve des nations comme l'Union soviétique et la Chine. Il ne faut pas oublier les faits historiques mais il ne faudrait pas leur permettre d'entraver le mouvement réfléchi et prudent vers un équilibre mondial plus sain et plus sûr.

Un fait paraît évident. L'apparition de la Chine sur la scène mondiale et sa présence au Conseil de sécurité augmenteront les difficultés qu'éprouvent

L'ÈRE DES "EMPRESS" A PRIS FIN



L'Empress of Canada, qui sera vendu par le Canadien Pacifique, mesure 650 pieds de longueur et 86.5 de largeur et sa vitesse moyenne est de 20 noeuds.

L'Empress of Canada, dernier transatlantique du Canadien Pacifique, a cessé de servir le 23 novembre après son arrivée à Liverpool de son dernier voyage de la saison.

Le paquebot de 25,900 tonnes, capable de transporter 1,048 passagers, a coûté \$22,666,785 et assuré le service maritime depuis le 24 avril 1961, date de sa première traversée Liverpool-Montréal. Mme John Diefenbaker avait lancé le navire le 10 mai 1960.

MESURES D'ÉCONOMIE

M. W.J. Stenanson, vice-président des Transports et Navires du Canadien Pacifique, a expliqué qu'on retirait l'Empress of Canada à cause de la concurrence intensifiée des avions nolisés, du prix considérablement réduit des voyages aériens sur les routes internationales, de la dévaluation du dollar américain, de la montée en flèche des frais d'exploitation et de la transformation imminente des paquebots transatlantiques en navires de croisière hautement compétitifs.

"Nous regrettons que la situation économique nous ait mis dans l'impossibilité d'assurer un service rentable de transport maritime malgré de grands efforts de promotion visant à attirer plus de passagers," a ajouté M. Stenanson.

A la suite de la décision prise par le CP, les croisières de 1971-1972 de New York aux Antilles ont été annulées. La compagnie aidera les passagers

qui ont réservé des cabines à trouver autre chose. Le CP a annoncé aussi qu'il verserait une commission aux agents de voyage qui ont déjà vendu des billets de croisière.

Environ 500 employés ont été touchés par le retrait du transatlantique. Le CP espère placer les officiers et sous-officiers mécaniciens de pont à bord d'autres navires de sa flotte. Les membres de l'équipage qui sont incapables de trouver un autre emploi recevront des indemnités du Gouvernement britannique. De plus, le CP compte verser une gratification spéciale aux hommes qui ont longtemps servi à bord. Plusieurs auxiliaires administratifs seront affectés aux services croissants de fret.

Depuis la construction du paquebot, le nombre de passagers voyageant par mer entre la Grande-Bretagne et le Canada est passé de 98,000 en 1960 à 23,732 en 1970.

Ces dernières années, le CP s'est efforcé de développer ses services de porte-conteneurs et de chargement en vrac dans le monde entier. Il a une flotte de 17 navires sillonnant les mers et six autres sont commandés, ce qui fait au total une capacité de quelque 1.5 million de tonneaux.

HISTORIQUE DES "EMPRESS OF CANADA"

En 1920, le premier Empress of Canada (21,500 tonnes) était construit sur la Clyde et lancé à Glasgow, en Écosse.

Bien que conçu pour le Pacifique, le premier des "Canada" fit le voyage transatlantique aller-retour entre Southampton et Québec en 1929. Dix ans après, on le requisitionnait comme transport de troupe et la liaison était maintenue avec le Canada lorsqu'il rejoignait à Halifax un convoi transportant la Troisième Division canadienne outre-mer. L'*Empress of Canada* était le seul transport lorsque nos troupes attaquèrent Spitzbergen en 1941.

Des officiers canadiens étaient à bord du navire dans l'Atlantique-Sud lorsqu'il échappait en 1941 au *Graf Spee*, cuirassé de poche allemand qui l'avait poursuivi pendant trois jours. Deux ans après, le premier *Empress of Canada*, sillonnant encore l'Atlantique-Sud, était torpillé par un sous-marin allemand et coulé le 13 mars 1943. Sur les 1,076 hommes se trouvant à bord, 1,034 étaient sauvés.

Aucun navire ne porta ce nom jusqu'à ce qu'il fût donné à l'ancien *Duchess of Richmond*, à l'époque où celui-ci recommença à naviguer entre Montréal et Liverpool après six années de service de guerre.

SUBVENTION FÉDÉRALE À L'UNIVERSITÉ DE COLOMBIE-BRITANNIQUE

Une subvention de \$24,389,533 a été approuvée au titre de la Caisse d'aide à la Santé pour aider à la construction d'un Centre hospitalier pour l'Université de Colombie-Britannique.

Le nouvel hôpital de 410 lits fera partie du Centre des sciences sanitaires de l'Université. Il assurera des moyens de formation et de recherche à 450 étudiants en médecine et à 600 étudiantes infirmières. De plus, on évalue à 3,000 le nombre d'étudiants des professions paramédicales qui recevront une partie de leur formation au Centre hospitalier de l'Université. Ces professions comprennent la réadaptation, l'art et l'hygiène dentaires, la pharmacie, le travail social, la psychologie, les sciences domestiques et l'éducation physique.

Depuis l'établissement de la Caisse d'aide à la santé en 1966, un montant total de \$36,272,788 a été versé à l'Université de Colombie-Britannique pour le Centre des sciences sanitaires. Cette somme a permis d'aider à payer les frais de construction et de rénovation, et à fournir les installations nécessaires à la formation et à la recherche en matière de santé.

ACCORD CANADA-JAMAÏQUE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Gouvernement du Canada a conclu un accord avec le Gouvernement de la Jamaïque concernant l'assurance d'investissements nouveaux canadiens en Jamaïque contre certains risques non-commerciaux.

L'accord qui, on l'espère, constituera une contribution utile au développement des relations économiques entre les deux pays, fait partie d'une série d'accords portant sur l'assurance-investissements à l'étranger que le Gouvernement canadien compte conclure avec d'autres pays. Des accords similaires ont déjà été conclus avec la Barbade, la Malaisie, Singapour et Ste-Lucie.

Des accords faciliteront la mise en oeuvre du programme canadien d'assurance-investissements à l'étranger, établi en vertu de la Loi sur l'expansion des exportations en 1969. L'objectif de ce programme, qui est administré par la Société pour l'expansion des exportations, est de promouvoir les investissements par des citoyens ou des sociétés canadiens dans les pays étrangers.

AIDE AUX VICTIMES D'UN CYCLONE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment que le Gouvernement du Canada a fourni une contribution de \$50,000 comptant en réponse à l'appel lancé par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en faveur des victimes du cyclone survenu le 5 novembre à Orissa, dans la partie orientale de l'Inde. Cet apport a été fait par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne et servira à l'achat de médicaments, d'éléments d'abris et d'autres secours. On pense que le nombre des morts causées par le cyclone pourrait atteindre 10,000 et que celui des personnes laissées sans abri pourrait s'élever à quatre millions.

PERCEPTION D'UN TARIF AÉRIEN

Le ministère des Transports a décidé d'imposer, à compter du 1er novembre, un tarif sur tous les aéronefs, quel que soit leur pays d'origine, empruntant la route atlantique-nord et utilisant les services de contrôle de la circulation aérienne et les aides à la navigation de la région de contrôle océanique de Gander. C'est ce qu'a annoncé récemment M. Don Jamieson, ministre fédéral des Transports.

En vue de la situation financière dans laquelle se trouvent actuellement de nombreuses compagnies aériennes de part et d'autre de l'Atlantique, on ne percevra que 50 p. 100 de ce tarif entre le 1er novembre de cette année et le 1er novembre 1973.

L'imposition de ce nouveau tarif s'inscrit dans la politique du ministère qui vise, dans la mesure du possible, à faire supporter par les usagers le coût des services qu'ils reçoivent.

Des services analogues fournis par l'Islande et le Danemark ont été financés grâce aux droits versés par les États usagers depuis 1959, et d'autres pays projettent d'imposer des tarifs semblables.

Ce tarif ne sera pas exigé pour les vols intérieurs; ainsi les contribuables canadiens n'auront pas à payer pour des services offerts par le Canada à des compagnies aériennes étrangères.

PROJET DE RECHERCHES EN AMÉRIQUE LATINE

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a annoncé récemment la mise en oeuvre de deux projets de recherches importants dans le domaine de l'agriculture, tous deux devant être réalisés avec le support financier du programme canadien d'aide bilatérale à l'Amérique latine. Le coût de chaque projet se chiffre par quelque 3.25 millions de dollars.

Les activités de recherches seront menées sous la gestion de la direction des sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition du CRDI agissant au compte de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI)

L'un des deux programmes vise à améliorer la valeur nutritive du manioc (racine dont provient le tapioca), tandis que l'autre a pour but le perfectionnement du triticales, céréale créée de main d'homme.

PROJET PORTANT SUR LE MANIOC

Le projet ayant trait au manioc sera réalisé d'après contrat convenu entre le Centre de recherches et le Centre international pour l'agriculture tropicale (CIAT), un organisme de recherches et de formation situé près de Cali (Colombie).

Le manioc, aussi connu sous les noms de tapioca, yuca, et nombre d'autres dans divers pays, est une des dentées principales à travers les régions tropicales. Bien qu'il soit indigène à l'Amérique du Sud où on le cultive depuis plusieurs siècles, le manioc a été introduit dans plusieurs régions tropicales de l'Afrique et de l'Asie. Il sert à la fabrication d'une variété de produits alimentaires et fournit une source importante de calories à des millions de gens. Étant donné que la racine du manioc peut demeurer en terre sans se détériorer jusqu'à ce qu'elle soit requise pour consommation, elle est aussi considérée comme récolte de grande valeur en cas de famine.

Toutefois, le manioc a un désavantage marqué, soit le faible contenu en protéines de ses variétés commerciales. Le programme de recherches de CIAT tentera donc de développer une technologie agricole qui augmentera substantiellement aussi bien le rendement que la qualité en protéines de ces variétés. Il s'agira aussi d'étudier l'usage de la racine comme pâture pour les animaux, tout particulièrement comme source d'énergie nutritive pour les porcs et possiblement pour les volailles et les ruminants.

Des liens de recherche coopérative sont à être établis entre CIAT et certaines universités canadiennes, aussi bien qu'avec des organismes de recherche agricole dans les pays producteurs de manioc. Un programme important de formation est aussi envisagé par CIAT pour des scientifiques et des techniciens en agriculture venant des pays qui bénéficieront éventuellement des résultats de ce programme de recherches.

PERFECTIONNEMENT DU TRITICALE

La recherche du triticales a pour but d'améliorer les propriétés de la céréale triticales et d'étendre son usage. Le triticales est une espèce née d'un croisement de deux céréales bien connues, le blé et le seigle. Le but ultime de cette manipulation scientifique de céréales naturelles est de produire une nouvelle récolte alimentaire dont les caractéristiques agronomiques et la valeur nutritive seront supérieures non seulement à celles de chacun de ses parents, mais à toute autre céréale, particulièrement celles cultivées dans les régions du monde où l'alimentation est insuffisante et où les conditions climatiques sont souvent défavorables à la production des céréales.

On entrevoit que le triticales fournira une nouvelle source importante de protéines et de nutriments essentiels à un grand nombre d'habitants des régions en voie de développement.

Le premier programme d'envergure de recherches et d'amélioration génétique du triticales fut entrepris à l'université du Manitoba en 1954 sous les auspices du *Rosner Research Professorship* en agronomie.

Le nouveau programme de recherche sera basé en majeure partie sur les efforts conjoints du Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé, situé au Mexique, et de la faculté d'agriculture de l'Université du Manitoba.

A QUEL ÂGE SE MARIE-T-ON AU QUÉBEC?

Une étude statistique sur les mariages contractés entre 1965 et 1968 et récemment diffusée par le Bureau de la statistique du Québec nous indique que l'âge médian, c'est-à-dire la moyenne de la majorité des cas, continue à baisser. Ainsi, cet âge est passé, pour les hommes, de 25.1 ans en 1951 à 23.9 en 1968. Pour les femmes, cet âge est passé de 22.6 ans en 1951 à 21.9 ans en 1968.

Ces âges médians ne se retrouvent pas de façon uniforme sur l'ensemble du territoire du Québec. On y constate de nettes différences régionales. C'est dans la région de Québec que cet âge est le plus élevé. Par contre, le Nouveau-Québec se retrouve à l'autre extrême.

Plus de 90 p. 100 des mariages sont contractés par des célibataires. Viennent ensuite les veufs et veuves. Les mariages de divorcés ne comptent que pour une infime proportion. Par contre, la tendance des mariages des veufs est à la baisse, et celle des divorcés est à la hausse.

On a enregistré en 1968, 46,004 mariages au Québec parmi lesquels 26,951 épouses avaient de 20 à 24 ans; 5,933 étaient âgées de 25 à 29 ans. Parmi les époux, 13,822 avaient de 20 à 24 ans; 6,178 étaient âgés de 25 à 29 ans, 194 de 60 à 64 ans, 96 de 70 à 74 ans et 19 de plus de 80 ans. La brochure sur les mariages au Québec fournit une série de détails concernant l'état civil des époux,

leur religion, le lieu de naissance, etc. Pour la plupart des conjoints, le lieu du mariage est le même que celui de la naissance. Dans près de 80 p. 100 des mariages, il s'agit de conjoints nés au Québec. Cette proportion n'a pas baissé sensiblement entre 1965 et 1968.

ÉTUDE DES EFFETS DE L'ALCOOL SUR LA SÉCURITÉ AU VOLANT

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a annoncé récemment l'attribution d'un marché s'élevant à \$45,000 à la *Foundation of Canada Engineering Corporation Limited* pour mener une enquête sur les routes du Nouveau-Brunswick dans le but de déterminer l'efficacité des programmes de sécurité visant à empêcher les personnes de conduire lorsqu'elles ne sont pas en possession de toutes leurs facultés.

La filiale de la société d'experts-conseils à Frédéricton travaillera en collaboration avec la province du Nouveau-Brunswick et la Gendarmerie royale du Canada au cours des prochaines semaines. Les enquêteurs se posteront le long des routes aux endroits où les policiers arrêtent la circulation pour effectuer une vérification d'usage. Les conducteurs seront invités à participer à l'enquête bénévolement et dans l'anonymat total.

Les enquêteurs remettront à ceux qui accepteront de collaborer un questionnaire comportant 40 questions pour savoir s'ils portent leurs ceintures de sécurité, quand et où a commencé leur voyage, quelle est leur destination, quel genre et quelle quantité de boisson alcoolisée ils ont consommée avant ou pendant leur voyage, et d'autres questions sur des sujets connexes. On leur demandera également de subir un alcootest.

Les policiers ne s'occuperont pas des tests et les enquêteurs n'effectueront aucun travail relevant des policiers.

Le ministère utilisera les résultats de cette enquête pour déterminer le moyen le plus efficace de sensibiliser davantage, par ses programmes de sécurité, les conducteurs aux dangers de la conduite après avoir consommé de l'alcool.

LE CANADA ADOPTE L'HEURE ATOMIQUE

L'année 1972 arrivera avec un retard d'un dixième de seconde, mais en revanche elle sera une seconde plus longue. Effectivement il y aura une seconde de plus en 1972 à cause du fait que le Canada et les pays du monde adopteront l'heure atomique.

Cette seconde de plus, dite "intercalaire", est pour compenser la dérive annuelle d'une seconde par an occasionnée par ce changement. Elle sera introduite dans le temps atomique à la dernière minute du

30 juin ou du 31 décembre de chaque année afin d'assurer l'accord de l'heure atomique avec le temps solaire moyen. En 1972, on prévoit que la dernière minute de juin 1972 aura 61 secondes selon l'horloge atomique.

ACCORD INTERNATIONAL

C'est par suite d'un accord international que le Canada adopte l'heure atomique. Le Conseil national de recherches du Canada a joué un rôle important lors des études et des négociations qui ont mené à cet accord.

Dans le passé, l'heure fut basée sur la période de rotation de la terre. Toutefois, la durée de cette rotation n'est pas constante et on ne saurait utiliser la seconde définie à partir de cette rotation comme unité de temps scientifique. Plus tard, on s'est servi de la motion de la terre autour du soleil comme base de l'année dite solaire, système très constant mais difficile à manier.

En 1967, le Bureau international de poids et mesures (BIPM) a abandonné l'unité astronomique et a défini la seconde en fonction du comportement des atomes de césium.

Au sein de la Division de physique du CNRC se trouve l'un des rares étalons au césium construit au laboratoire. Il est utilisé pour déterminer la durée de la seconde atomique et comme base pour l'heure officielle du Canada.

Ce changement aura une influence sur le signal de l'heure diffusé par le réseau Radio-Canada tous les jours à une heure de l'après-midi ainsi que sur celui diffusé par CHU, poste officiel du CNRC qui fonctionne continuellement sur les fréquences de 3330, 7335 et 14670 Kilohertz et qui donne les repères de secondes et une annonce bilingue enregistrée de l'heure pour chaque minute de la journée.

"Il ne s'agit pas ici de gagner du temps" nous dit Malcolm Thomson chef de la Section du CNRC qui est responsable de l'étalon de césium et de CHU. "Il s'agit seulement d'assurer que deux chronomètres s'accordent, chose bien connue à tous ceux qui possèdent une montre. Nous avons déjà l'habitude des années bissextiles, alors la seconde intercalaire devrait être facile à accepter. D'ailleurs, si la vitesse de rotation de la terre augmente il sera possible d'avoir recours à une seconde intercalaire en moins."

DES INDUSTRIELS QUÉBÉCOIS EXPOSENT À LONDRES

Six industriels québécois ont participé à l'*International Building Exhibition* qui s'est tenue à Londres du 17 au 27 novembre. Près de 200,000 personnes de toutes les parties du monde ont visité cette exposition à laquelle ont participé 600 exposants.

L'*International Building Exhibition* s'adresse aux constructeurs et aux marchands de matériaux de construction. Les fabricants québécois y ont exposé

des appareils de chauffage et d'éclairage, des portes et fenêtres en bois ou en métal pour habitations, des immeubles à bureaux et usines, des accessoires de quincaillerie, ainsi que des revêtements de maison.

Depuis dix ans environ, le Québec participe aux grandes foires internationales qui ont lieu aux États-Unis et en Europe. Le Québec fabrique une grande variété de produits qui lui permettent de répondre non seulement à ses propres besoins mais aussi de satisfaire la demande des marchés extérieurs qui consomment 46 p. 100 de la production québécoise.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec supporte une partie des frais de la participation à cette exposition conformément à sa politique visant à stimuler l'exportation des produits québécois.

LA POPULATION DU CANADA - 1971

Selon les chiffres provisoires du recensement de 1971, la population du grand Montréal s'établit à 2,720,413 habitants, soit une augmentation de 6% par rapport à 1966; la population du grand Toronto s'élève à 2,609,638 habitants soit 16% et celle de Vancouver à 1,071,081 habitants (+15%).

Parmi les dix premières régions métropolitaines, on trouve Ottawa-Hull, 596,176 (13%); Winnipeg, 534,685 (5%); Hamilton, 495,864 (10%); Edmonton, 490,811 (16%); Québec, 476,232 (9%); Calgary, 400,154 (21%); et Niagara-St. Catharines, 301,108 (6%).

Les chiffres provisoires indiquent que les taux d'accroissement ont diminué depuis 1966, en raison de la baisse du taux de natalité et du fléchissement de l'immigration. Ils indiquent aussi que l'augmentation était surtout sensible dans les banlieues des plus grands centres métropolitains, généralement aux dépens du "coeur" des cités, des villes et des agglomérations rurales.

POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

Le ministre de la Consommation et des corporations, M. Ron Basford, a annoncé récemment l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement concernant l'annonce, la vente et l'importation de nécessaires de chimie. Ce règlement est un prolongement de la réglementation sur les produits dangereux (jouets), en vigueur depuis novembre 1970.

Grâce à des normes précises d'étiquetage, les nécessaires devront renfermer des instructions sur le bon emploi des produits chimiques, dont la liste complète devra figurer sur l'étiquette. En outre, les nécessaires contenant certains produits chimiques devront comporter un avertissement quant aux dangers du mauvais emploi de ceux-ci.

Le règlement, a dit le ministre, reconnaît que

l'enfant peut, sans réfléchir, faire des mélanges dangereux. C'est pourquoi on a dressé une liste de produits chimiques qui pourraient se révéler dangereux, l'acide sulphurique par exemple, et aucun nécessaire ne devra contenir un seul de ces produits désignés.

Monsieur Basford signale que le règlement est destiné à offrir la plus grande sécurité possible, à condition qu'on n'utilise que les produits du nécessaire et qu'on suive les instructions à la lettre. Le ministre recommande aux parents d'exercer une certaine surveillance lorsque l'enfant se sert d'un ensemble de chimie, et de veiller à ce qu'aucun produit étranger ne soit ajouté à ceux qui font partie du nécessaire.

LES TIMBRES SPÉCIAUX DE 1972

Les Postes canadiennes ont annoncé les dates d'émission des timbres commémoratifs et spéciaux compris dans le programme de 1972. On émettra, entre autres, le premier d'une série consacrée aux Indiens du Canada.

Voici les dates d'émission des timbres spéciaux et commémoratifs de la prochaine année:

- 1er mars : Le championnat mondial de patinage artistique
- 7 avril : Le Jour mondial de la santé - affections cardiaques
- 17 mai : Le tricentenaire de la nomination de Frontenac comme gouverneur de la Nouvelle-France
- 6 juillet : Les Indiens du Canada (premier d'une série)
- 12 août : Série de timbres ayant trait à la géographie et à la géophysique
 - le 24e Congrès international de géologie
 - le 22e Congrès international de géographie
 - le 12e Congrès de la Société internationale de photogrammétrie
 - le 6e Congrès de l'Association internationale de cartographie
- 11 octobre : Le centenaire de la mort de Cornelius Krieghoff
- 8 novembre : Le timbre de Noël

LES "PRÉVISIONS DE LA MÉTÉO"...

Que personne ne s'inquiète de voir disparaître les rapports météorologiques locaux sous quelque obscure terminologie: il n'en sera rien.

Cette préoccupation a pris naissance lorsque le ministère de l'Environnement a annoncé que le Service météorologique du Canada, organisme centenaire, avait été incorporé au Service de l'environnement atmosphérique. Le nouveau nom se veut le

reflet du rôle accru que joue la météorologie dans les questions relatives à l'environnement, comme la surveillance et la prévention de la pollution atmosphérique.

De nombreuses personnes dans tout le pays ont communiqué avec les bureaux de météorologie pour protester contre le changement; elles ne peuvent pas, disent-elles, se rappeler le nouveau nom et elles craignent ainsi de voir se rompre le contract avec le spécialiste de la prévision météorologique.

Quelqu'un a même attribué aux employés du bureau de météorologie le titre "d'environnementalistes de l'atmosphère". Plusieurs journaux ont publié des caricatures sur l'influence que pourrait avoir la nouvelle désignation sur notre vocabulaire.

Les météorologistes de l'administration centrale du Service de l'environnement atmosphérique, à Toronto, ont déclaré qu'il leur déplaisait de refuser l'aide lexicographique offerte, mais que le mot "temps" n'avait pas disparu de leur vocabulaire.

Les listes téléphoniques et les autres références aux services météorologiques publics resteront inchangées. Et le spécialiste régional de la prévision météorologique conservera son titre (officieux, mais populaire) de météorologue, puisque son rôle est d'annoncer le temps qu'il fera.

SPÉCIALISTES QUÉBÉCOIS AU MAROC ET EN TUNISIE

Deux spécialistes du ministère de l'Agriculture du Québec sont actuellement en mission au Maroc et en Tunisie, Afrique du Nord, dans le cadre des programmes de l'Agence canadienne de Développement international (ACDI).

Il s'agit de MM. Gilles Lasnier, spécialiste du Service de la mise en marché des produits agricoles, et Roland Marcoux, pédologue de la Division des sols au service de la Recherche et de l'Enseignement.

M. Lasnier participe à une mission agricole canadienne qui, dans le cadre de l'Opération Afrique francophone, est chargée d'évaluer les divers projets

agricoles déjà amorcés en Tunisie par l'ACDI. Son mandat est d'examiner, avec les autorités tunisiennes compétentes, les possibilités de réaliser un projet de traitement antiparasitaire de la plupart des récoltes de ce pays, en particulier dans le cas des arbres fruitiers.

M. Marcoux, pour sa part, doit se joindre à l'équipe de l'ACDI qui oeuvre déjà dans la province de Tétouan, au Maroc, en vue de contribuer au développement agricole de ce pays. Il est chargé plus spécialement d'effectuer des travaux de classification et de cartographie des sols.

APPUI FÉDÉRAL AUX ÉPREUVES DE NATATION

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé que le Gouvernement fédéral appuiera la candidature de la Fédération canadienne de natation amateur, en vue de la tenue à Vancouver, en 1973, des premiers championnats mondiaux de natation.

Ces épreuves couronneront les champions de natation, de plongeon, de water-polo et ballet aquatique.

Le 17 novembre prochain, la Fédération canadienne fera sa demande auprès de la Fédération internationale de natation amateur (F.I.N.A.) à Singapour. La date suggérée pour la tenue de ces championnats comprendrait la fin août et le début septembre 1973.

ÉVOLUTION DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

(Suite de la page 2)

les États-Unis et l'Union soviétique à régler leurs différends. Seul le temps dira si cette évolution dans les relations internationales est salutaire. Il sera certainement plus difficile de résoudre les problèmes, mais une fois qu'ils seront réglés, il y a de fortes chances pour que les solutions soient plus efficaces et plus durables.

* * * *